Sacré science !

Apports des études environnementales à la connaissance des sanctuaires celtes et romains du nord-ouest européen

Environmental studies of Celtic and Roman sanctuaries in north western Europe

N° spécial 32 - 2018

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Actes du colloque organisé à Amiens les 6 et 7 juin 2013

RÉSULTATS ET APPORTS DE L'ÉTUDE XYLOLOGIQUE À LA RECONNAISSANCE ET AU FONCTIONNEMENT DU SITE DE MOYENCOURT "LE HAUT DU BOIS DE PIQUE" (SOMME)

Blandine LECOMTE-SCHMITT

LE SITE

Le site de Moyencourt, dans la Somme (fig. 1), a été fouillé par une équipe Inrap en 2010-2011. Il se structure autour d'un grand enclos en fer à cheval ceinturé d'une voie avec fossés (fig. 2). Une route débouche au nord alors que l'accès à l'intérieur de l'enclos se fait au sud. La chronologie de ce site à vocation cultuelle semble particulière : divers éléments indiquent une fréquentation au Ier siècle av. n. è. (épées sacrifiées, rouelles, etc.), cependant aucune structure n'y est associée. D'après le mobilier découvert dans les fossés, le site serait seulement fondé au cours de la seconde moitié du Ier siècle, et son abandon pourrait remonter à la fin du IVe siècle (Prilaux 2013).

Une centaine d'éléments ligneux provient de trois puits gallo-romains : deux se trouvent au nord-ouest du site, à la jonction entre le chemin nord-sud et l'enceinte, dans un espace composé de structures à vocation domestique, et ont été comblés entre le milieu du IIe et le milieu du IIIe siècle. Le troisième puits a été découvert au centre du grand enclos principal du site, dont il constitue indéniablement une structure importante pour l'organisation interne des lieux. On ne sait pas à quand remonte son creusement, mais probablement aux origines du site. Il contenait du mobilier du IIIe siècle et a été colmaté à la fin du IVe siècle, au moment même de l'abandon du site.

Fig. 1 - Localisation du site sur fond de carte francilien (© CartesFrance.fr).

TAXONOMIE

Huit taxons ont été identifiés parmi les éléments ligneux découverts dans les puits. Quelques éléments de bois mort mis à part, il ne s'agit que d'éléments travaillés (fig. 3).

Le chêne (*Quercus sp.*) est l'essence dominante du corpus du fait de son emploi dans la construction et pour la confection de certains objets. La présence d'éléments noueux pourrait indiquer, entre autres indices, une origine champêtre des arbres. C'est une essence choisie pour sa dureté, sa robustesse, sa résistance.

Le saule (*Salix sp.*), dont on tire l'osier, semble très présent, mais n'appartient en réalité qu'à un seul élément (vannerie). Arbre ripicole (des bords de berge), il est apprécié pour la souplesse de ses jeunes tiges qui se prêtent particulièrement bien au tressage. Sa présence est à rechercher au bord d'un des petits cours d'eau voisins du site, tels le Petit Ingon, l'Arriveau ou la Rivière Bleue.

Les éléments de noisetier (*Corylus avellana*) sont des branches coupées dont l'usage nous échappe (taille, récolte, artisanat ?). Le noisetier est un arbuste assez ubiquiste qui a très bien pu se retrouver dans l'enceinte même du sanctuaire ou à ses abords immédiats, mais l'absence de carporestes indiquerait plutôt une provenance extérieure.

Les autres essences sont anecdotiques, voire purement fortuites : parmi les branches de frêne (*Fraxinus excelsior*) se trouvent des éléments de bois mort. Le buis (*Buxus sempervirens*), est fréquent sur les sites gallo-romains, soit sous forme

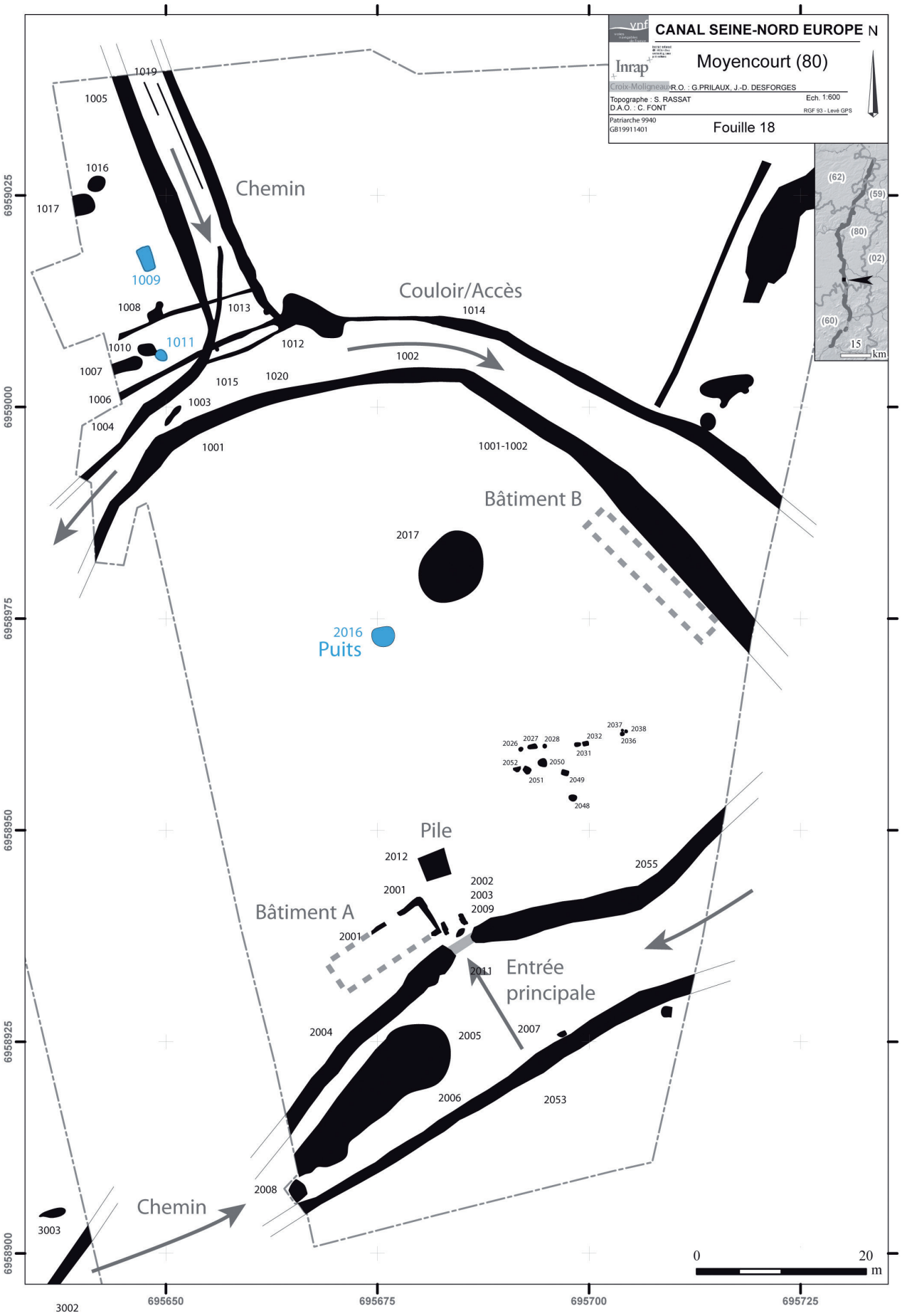

Fig. 2 - Plan du site (d'après Prilaux 2013).

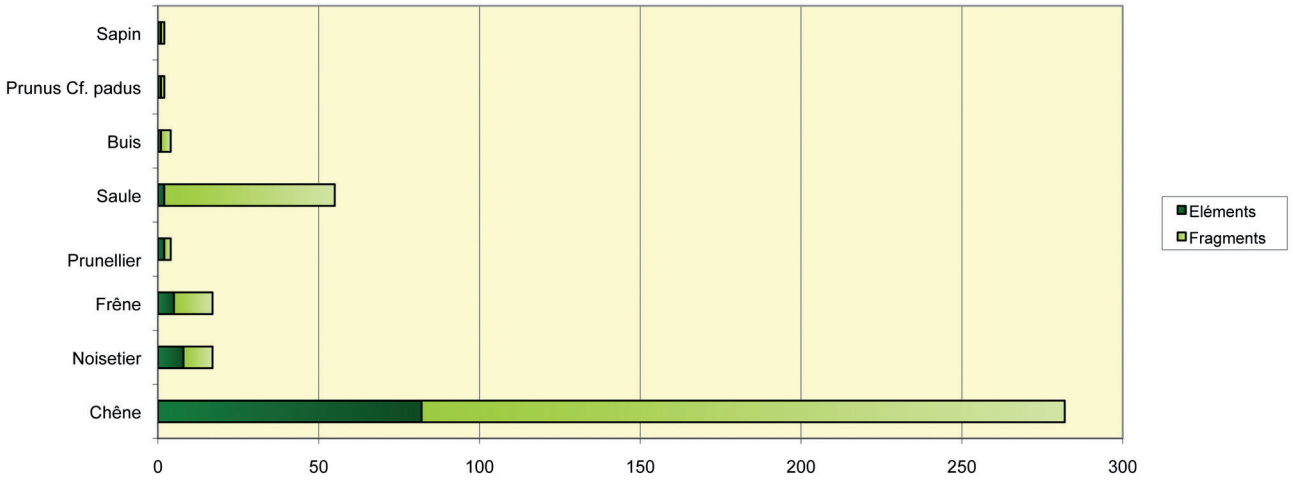

Fig. 3 - Taxonomie des éléments ligneux de Moyencourt, tous puits confondus, en nombre de fragments et nombre d'éléments.

d'objet (peigne, pyxide), soit en tant qu'arbuste d'ornement : nous n'avons ici qu'un fragment de branche, trop peu pour se prononcer.

Le sapin (*Abies alba*) est le seul arbre exogène : il a été utilisé pour une tablette à écrire. Cet objet ne semble pas avoir été façonné sur place.

ENVIRONNEMENT VÉGÉTAL

L'origine de la matière première de nos éléments en bois semble donc être à chercher à l'extérieur des limites du site. En effet, le spectre carpologique (Prilaux 2013, p. 251-260) diffère sensiblement de nos résultats, et révèle une végétation bien différente aux abords immédiats des puits, avec très peu de carporestes de végétaux ligneux : pas de saules, pas de noisetiers, pas de chênes, pas de frênes.

Au nord-ouest, près du puits 1009, la carpologie révèle des essences de zones herbacées anthropisées, des plantes des abords d'habitation et des cultures, donc un secteur marqué par les activités humaines. C'est également ce dont témoignent le fragment de panier en saule et la tablette à écrire en sapin.

La végétation révélée par le puits 1011 semble correspondre à une zone ouverte, de passage, et de fait, il est situé en bordure de chemin. Y ont été découverts des déchets d'abattage ou de taille en chêne, les vestiges de bois de charpente et des branches coupées de buis et de cerisier sauvage (*Prunus padus/mahaleb*). Les éléments en bois ont été jetés dans ce puits comme dans une poubelle.

Pour le puits 2016, les vestiges carpologiques indiquent la présence, à proximité, d'une haie ou d'un bosquet, constitué notamment d'aubépine et de rosier/églantier. Dans ce contexte d'épineux, le prunellier (*Prunus spinosa*) identifié parmi les branchages trouve parfaitement sa place. Des arbres fruitiers (noyer, merisier/cerisier, prunier crèque) sont également attestés à l'intérieur de l'enceinte, éléments intégrés à la haie ou arbres isolés aux abords proches du sanctuaire. En revanche les branchages de noisetier, saule et frêne doivent avoir une provenance plus lointaine.

Le chêne, lui, est à part, et n'intervient quasiment que dans la construction. Il reflète un choix technique de la matière première.

TYPOLOGIE DU CORPUS

Les puits 1009 et 1011 ont été comblés bien avant le puits central de l'enclos. Les éléments qu'ils contiennent reflètent donc un moment central dans la vie du site, alors que le puits 2016 traduit un état final de la structure, du sanctuaire et de son fonctionnement au moment de l'abandon à la fin du IVe siècle.

Le puits 1011

Les éléments de chêne du puits 1011 proviennent d'arbres noueux et correspondent à des déchets d'abattage et de taille, et probablement aussi à un cadre d'assise pour le conduit du puits (Lecomte-Schmitt 2013). Ils indiquent un travail du bois sur place soit dans le cadre d'un atelier de production d'éléments en bois ou d'une autre activité artisanale, soit comme combustible (certains fragments étaient brûlés) d'un foyer domestique. Toutefois, aucun atelier n'a été identifié parmi les structures fouillées.

Le puits 1009

Les objets découverts dans ce puits sont au nombre de deux, une petite plaquette en sapin et un fragment de vannerie.

La tablette à écrire

Le petit fragment de plaquette en sapin (*Abies alba*) mesure 11 cm de longueur, pour 2,3 cm de

Fig. 4- Le fragment de tablette à écrire.

largeur et 0,3 cm d'épaisseur. Le rebord au niveau de l'extrémité conservée permettait de contenir la cire à écrire (fig. 4).

Nous pouvons donc identifier cet élément comme un feuillet (*cerae*) d'une tablette (*tabella*) à cire, sur laquelle on écrivait à l'aide d'un stylet pointu, muni d'une spatule à l'autre extrémité afin de lisser la cire et d'effacer les caractères. Ces tablettes étaient principalement réalisées dans des bois de résineux (sapin et épicéa) (Saedlou & Dupéron 2007, p. 79). Le sapin n'est pas une essence locale dans la région : on peut supposer l'importation du bois dans un atelier régional ou la fabrication directe des objets près du lieu d'approvisionnement en bois. Cette seconde hypothèse est généralement retenue, d'une part car travailler le bois encore vert est plus simple, d'autre part parce que le volume transporté est alors moindre. On peut aussi évoquer l'absence de déchet de taille dans les lieux où ont été découverts beaucoup de tablettes, comme à Saintes, et l'absence de développement de formes locales (Saedlou & Dupéron 2007, p. 85).

Ces tablettes pouvaient être assemblées en livret (codex duplex ou triplex) : de petites perforations sur les côtés des tablettes permettaient de passer un cordon afin de maintenir le livre fermé. Les pages de couverture n'étaient pas évidées pour protéger la cire. L'ensemble pouvait être scellé, dans le cadre de documents officiels importants par exemple (Saedlou & Dupéron 2007, fig. 2, p. 81).

Le fragment découvert présente de fortes similitudes avec les éléments découverts sur la Zac Cathédrale Université à Amiens (Buchez & Gemehl 1996). Il peut s'agir d'un feuillet simple, ces derniers étant généralement à l'usage des écoliers, ou d'une page de couverture : très peu épais, il n'est évidé que sur une face, l'autre face ne pouvant servir à écrire. L'absence de rive ne permet pas de l'attribuer à un élément assemblé. Alors livre de compte ou cahier d'exercices, rien ne nous permet de trancher.

Fig. 5 - Vannerie *in situ*, puits 1009 (Clichés équipe de fouille, Inrap).

La vannerie

La vannerie se présente sous la forme d'un fragment de nappe au tressage serré. Cet élément a été prélevé en un bloc d'environ 30 x 33 cm (fig. 5).

La trame dense et serrée est constituée de tiges de saule âgées de un à deux ans, non écorcées et sans doute lisses et exemptes de départs de ramifications. Une seule nappe forme la clôture de la vannerie. Les tiges de 0,2 à 0,5 cm de diamètre sont entrelacées sur des montants (ou côtes) réalisés en tiges refendues de chêne (six à l'origine d'après les photos de

fouille[1]) de 1,5 à 2,1 cm de large espacés de 2 à 3 cm. Une nervure centrale en chêne sur maille de 3,2 cm de large et parallèle à la trame vient structurer et renforcer l'ouvrage. Des fragments d'éclisses en frêne, similaires aux éléments de chêne, et des tiges de noisetier de même diamètre que le saule ont été identifiés dans la masse du sédiment piégeant la vannerie sans que l'on puisse confirmer leur appartenance à celle-ci. Cependant, la cinquantaine d'éléments de saule identifiés permettent d'affirmer que la trame est exclusivement constituée de cette essence.

La forme de cette vannerie clayonnée, dont il ne reste que la partie centrale du corps, pourrait se rapprocher d'un panier en arceau avec renfort central, tressage à montants passifs parallèles ou sub-parallèles, et trame tissée. C'est la forme la plus commune dans nos régions (Leclerc 2004, p. 59). D'autres formes sont cependant envisageables, et il pourrait aussi s'agir d'un panneau provenant d'un élément d'assez grandes dimensions, un coffre par exemple. L'observation post-restauration nous en apprendra sans doute un peu plus.

Les tiges de saule ont été récoltées en automne ou en hiver, soit hors période végétative. La vannerie est souvent considérée comme une activité saisonnière et occasionnelle, pratiquée en hiver dans les exploitations agricoles, quand les champs sont au repos, par l'agriculteur ou les personnes âgées du groupe familial, soit pour les besoins propres de ce groupe, soit comme activité économique d'appoint (Jaoul & Goldstein 1990, p. 13). L'archéologie semble confirmer ce fait (par exemple les tiges provenant du puits de Lieusaint "Zac de la Pyramide" (lots E2-D4) étaient majoritairement le fruit d'une récolte hivernale (Lecomte-Schmitt 2010, p. 248), tout comme en attestent les nombreux exemples issus du folklore et de nos traditions populaires (Epaud 2006 p. 15).

Dans la chaîne du traitement des bois de vannerie, les osiériculteurs procèdent généralement à une récolte hivernale, puis leur trempage en fagots dans des routoirs jusqu'à la montée de sève, ce qui permet alors un écorçage facile au printemps (Jaoul & Goldstein 1990 p. 12). Ici, les brins non écorcés ont pu être utilisés sans trempage, dès la coupe.

Le puits 2016

Situé au centre de l'enclos, c'est de ce puits que provient la presque totalité des éléments étudiés. Ceux qui nous intéressent sont tous en chêne et appartiennent à deux catégories : la construction, avec des bardeaux et éléments de charpente, et le puisage, avec des éléments de seau. Bien conservés malgré un fort taux de fragmentation[2], les éléments sont liés au fonctionnement et à la structure du puits, d'autant qu'aucun bâtiment n'est construit dans ses parages.

Les éléments structurels

Certaines pièces de bois de chêne, fragmentaires et assez mal préservées, font penser à des éléments de charpente. Fragments de poutres, possibles voliges ou chevrons, chevilles et autres solives peuvent être évoqués, toutefois ce qu'il en reste ne permet pas de les identifier avec certitude. Les formes et les sections sont variées, formant un ensemble très hétérogène. Nous n'avons aucune idée du mode d'assemblage (seul un élément portait encore une mortaise, et nous n'avons que deux chevilles). Nous pouvons néanmoins imaginer une charpente assez simple, sans doute liée au puits, et que l'on peut attribuer à un petit édicule destiné à le protéger. Il se dégage cependant de l'ensemble une impression d'opportunisme et d'hétérogénéité dans le choix des pièces, aucune ne ressemblant vraiment à une autre, ni pour la forme, ni pour le débit. À l'examen des pièces de bois, une telle charpente pourrait paraître « grossière », à l'opposé de ce que l'on s'attend à trouver sur un site de cette envergure.

Les bardeaux

Les vingt-quatre bardeaux, débités radialement[3] dans du bois de chêne, et très fragmentés (près de 90 fragments), venaient recouvrir les éléments de charpente.

Ces planchettes de bois, traditionnellement utilisées pour couvrir les toitures ou certaines façades, sont de nature assez variable : dimensions et formes varient selon les régions, de même que leur appellation (tavaillon, tavillon, essente, etc.). Fendus sur maille, opération qui consiste à séparer une bille de bois coupée à la longueur voulue (le merrain) en quartier et à refendre ces derniers jusqu'à l'épaisseur souhaitée au moyen d'un coin et d'une masse, ou d'un départoir (outil à longue lame perpendiculaire au manche), certains éléments ont subi une déviation du plan de fente et se sont vrillés avec le temps. Parfois, les faces sont retravaillées pour obtenir le profil souhaité.

Le profil longitudinal est trapézoïdal, les épaisseurs variables avec une rive plus mince que l'autre : cet amincissement facilite le bon chevauchement des éléments de couverture et garantit donc une meilleure étanchéité du bardage. La section, également trapézoïdale, est due au mode de débitage du bois selon les rayons ligneux.

1 - Dans le bac de prélèvement, les blocs sont disjoints.
2 - Les prélèvements consistaient en un millefeuille de fragments mêlés de douelles et de bardeaux, qu'il a fallu séparer et reconstituer en s'appuyant sur l'observation macroscopique du débit, du mode de façonnage, les motifs dendrologiques (largeur et allure des cernes), ainsi que la nature de l'altération.

3 - Mode de débit parallèle aux rayons ligneux.

Détail de l'altération au revers du bardeau

Fig. 6 - Bardeau 42, puits 2016 (clichés et relevé B. Lecomte-Schmitt).

Dans la collection, un seul élément est complet (n° 42, fig. 6), d'une longueur totale de 41,2 cm pour 9,2 cm de large et une épaisseur de 0,4 à 1 cm. Ses extrémités sont taillées en biais, ce qui pourrait indiquer une position particulière dans la toiture, le long d'une arête ou pour former une ornementation par exemple (plusieurs autres éléments sont également taillés en biais au niveau des abouts).

Les largeurs conservées sont très variables d'un bardeau à l'autre (de 5,5 à 14 cm), et semblent indiquer une absence de standard, à moins qu'il

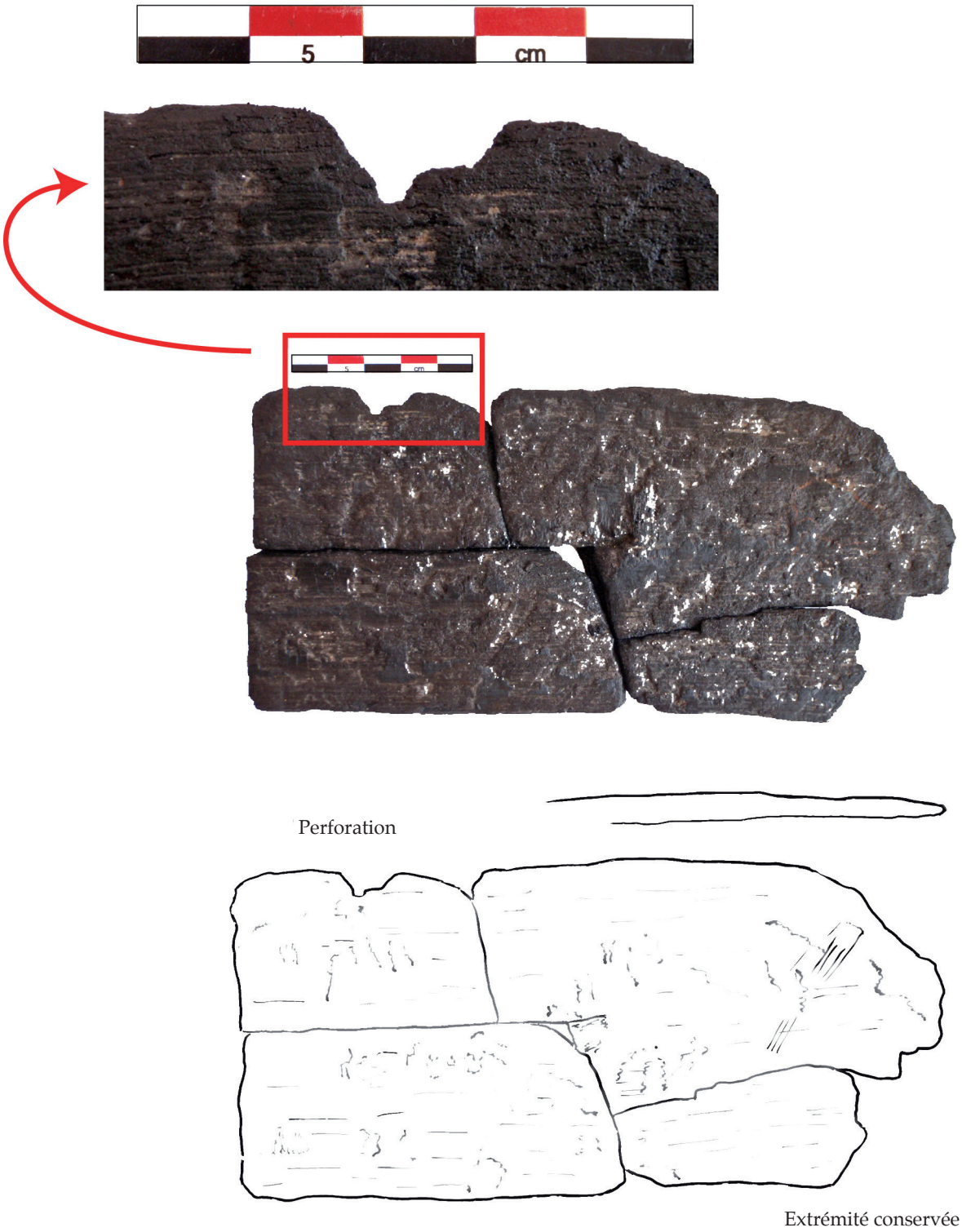

Fig. 7 - Bardeau 62, puits 2016 (clichés B. Lecomte-Schmitt).

ne s'agisse d'un véritable « sur mesure », une adaptation parfaite de chaque élément à la place qu'il occupe dans la toiture.

Les bardeaux étaient maintenus par des clous, plantés dans la partie recouverte par les bardeaux suivants. En effet, quelques éléments portent encore une perforation quadrangulaire (n° 59, n° 62, fig. 7) le long de la rive la plus fine, souvent en bordure de fracture.

À l'opposé, les traces d'altération aérobie se concentrent le long de la rive la plus épaisse (fig. 6), correspondant à la partie non recouverte et donc exposée aux intempéries (on parle de « pureau apparent »). Le pureau observé est généralement égal ou supérieur à la moitié de la largeur du bardeau. De la mousse adhère encore parfois à la surface, signe de l'exposition prolongée des pièces de bois aux aléas climatiques et d'un manque d'entretien de la structure . L'altération est située sur la longueur du bardeau, ce qui indique

une pose horizontale des éléments. On peut donc imaginer un bardage horizontal, les bardeaux étant cloués le long de la rive la plus fine (et donc la plus fragile), et avec un faible taux de superposition (autour de 1/3 de la largeur).

Les artisans actuels utilisent aussi des bardeaux de largeur inégale, qui animent la toiture ou la façade. Ils les positionnent en général verticalement et conseillent de les maintenir en leur milieu par deux pointes, à 10-15 mm des rives, en laissant un pureau (partie non recouverte) égal à un tiers de la longueur. Les clous sont enfoncés dans des voliges (ou liteaux) régulièrement espacées et fixées sur des chevrons, créant ainsi un vide d'aération. Une telle disposition avait été adoptée à Neuvy-Deux-Clochers pour la toiture de la Tour de Vesvre au XIIe siècle (Epaud 2006), avec des bardeaux de plus de 60 cm de long maintenus par une unique cheville.

À Moyencourt, une autre solution semble donc avoir été mise en pratique (question de chronologie ?), et peut-être ne faut-il pas envisager une toiture, mais un bardage de façade, ce que suggèrent le pureau apparent et la position des chevilles, vers le milieu de la rive saine et pas en extrémité. Les bardeaux de Moyencourt sont donc à rapprocher de l'élément 213 de Neuvy, pour lequel une position horizontale en bardage de façade a été évoquée (Epaud 2006, p. 15).

La place prédominante du puits au sein de l'ensemble cultuel, la nature des éléments découverts dans les couches profondes permettent donc de reconstituer une superstructure bardée, petit édicule venant couvrir et protéger le puits.

Certains éléments portent les stigmates d'un incendie, et peut-être peut-on voir ici la cause de la destruction et du comblement du puits. Pourrait-il s'agir d'un nettoyage méthodique avant l'abandon définitif du site ?

Les éléments de seau

Deuxième grande catégorie de vestiges du puits 2016, toutes les parties composant ces récipients de puisage ont été retrouvées : fonds, douelles, cerclages et anses. Nous pouvons supposer des éléments complets ou quasi complets et pouvant peut-être être remontés. L'ensemble des fragments appartiendrait à un minimum de deux individus. Les seaux, d'une hauteur totale de 33 cm, étaient composés chacun de 11 à 14 douelles obtenues par sciage et maintenues par trois cerclages métalliques rivetés.

Deux fonds complets, taillés sur maille dans du bois de chêne, ont été découverts (fig. 8).

Ils sont assez épais (1,5 à 2 cm), et de diamètre compris entre 19,5 et 22 cm. Les languettes (biseau sur le pourtour du fond) sont irrégulières (2,5 à 3,8 cm de large) et lustrées, avec quelques traces

Face supérieure fond 21 : les tirets rouges indiquent l'écrasement du bord dans le jable

Face inférieure fond 22 avec les traces circulaires.

Fig. 8 - Face supérieure du fond de seau 21 et section, face inférieure du fond de seau 22 (clichés B. Lecomte-Schmitt).

d'outil, et n'étaient que très partiellement insérées dans le jable des douelles (écrasement du bord sur 0,5 cm, correspondant à la profondeur du jable). Le fond n° 22 porte par ailleurs d'étranges traces concentriques sur la face externe : le seau était-il déposé sur un support ou un socle circulaire de diamètre inférieur à celui du seau ?

Les douelles sont ces planchettes de bois, généralement du chêne, qui forment le corps de certains récipients (seaux, tonneaux et autres futailles), et sont taillées de façon à s'ajuster parfaitement et à créer un contenant étanche.

Trente-six fragments de douelles ont pu être recollés pour reconstituer une vingtaine d'individus qui devaient s'assembler aux deux fonds découverts. Sept éléments sont complets ou quasi complets (fig. 9), et de même hauteur (33 cm) : ils devaient appartenir au même contenant. Les douelles sont taillées dans des faux quartiers ou des dosses de chêne, de largeur inégale. Elles n'ont donc pas été obtenues par fendage des merrains - comme cela s'observe habituellement pour ce type d'élément - mais plus certainement par sciage, puis rabotage des surfaces.

Douelles 24 à 30.

Face interne : jable bien marqué.

Face externe : les traces des cerclages médians et de tête sont bien visibles.

Fig. 9 - Douelles complètes 24 à 30, faces internes et externes (clichés B. Lecomte-Schmitt).

Aucun critère ne nous permet de distinguer des douelles associées à un fond plutôt qu'à un autre. Dans notre propos, nous considérerons donc que les deux modes de débit et les largeurs variables de douelles se trouvaient assemblées au sein du même récipient. D'après ces données, 23 à 27 douelles ont été nécessaires pour former les corps des deux récipients.

Les têtes des douelles, comme les pieds, présentent un profil arrondi sur la face externe, l'arête interne étant chanfreinée ou arrondie dans un réel souci de finition.

Les jables sont réguliers et sans trace particulière. Leur profil en « L » est généralement en trois parties : le haut du jable est en biais et s'adapte au biseau de la languette du fond ; le fond du jable présente une orientation longitudinale sur laquelle vient buter le rebord du fond de seau ; enfin, une partie transversale sert d'appui à la face externe plate du fond (fig. 10). L'ensemble bien ajusté permet d'éviter les fuites.

La hauteur sous jable, ou pied, est homogène, autour de 1,9 cm. Le pied présente un léger biseau avec des traces d'usure bien marquées, témoignage de l'usage intensif du seau (fig. 10).

Le profil longitudinal des douelles est assez rectiligne (fig. 11), à l'inverse des douelles de tonneau qui sont cintrées afin de donner au récipient sa forme caractéristique.

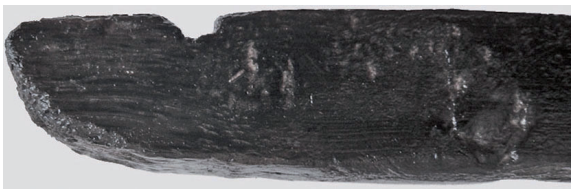

Fig. 10 - Détail d'un pied de douelle et du jable (cliché B. Lecomte-Schmitt).

La section est classique, parallélépipédique : la face externe de la douelle est plus large que la face interne, et les rives se retrouvent en biseau léger. Ce sont ces biseaux qui, en s'ajustant les uns aux autres, donnent au seau une forme circulaire jointive. Associés à un cerclage serré, à un jable et un fond ajustés, ils garantissent un récipient à liquide qui ne fuit pas.

Le seau est un récipient de puisage portatif : il est donc muni d'une anse pour plonger dans l'eau, la rapporter ou la transvaser. Un fragment de douelle a été découvert dans le puits, avec le départ d'une anse encore fixée au bois (fig. 12) par une ferrure de forme losangique rivetée à la douelle. Cette anse en fer forgé est constituée d'un ruban de fer plat recourbé à une extrémité pour former un anneau s'articulant avec l'œillet de la ferrure. Un autre fragment d'anse similaire a également été découvert. Cependant, la ferrure à œil très différente semble l'associer à un autre récipient[4].

4 - Sur l'étude du mobilier métallique et particulièrement des éléments de seau : *cf.* Prilaux 2013, p. 205.

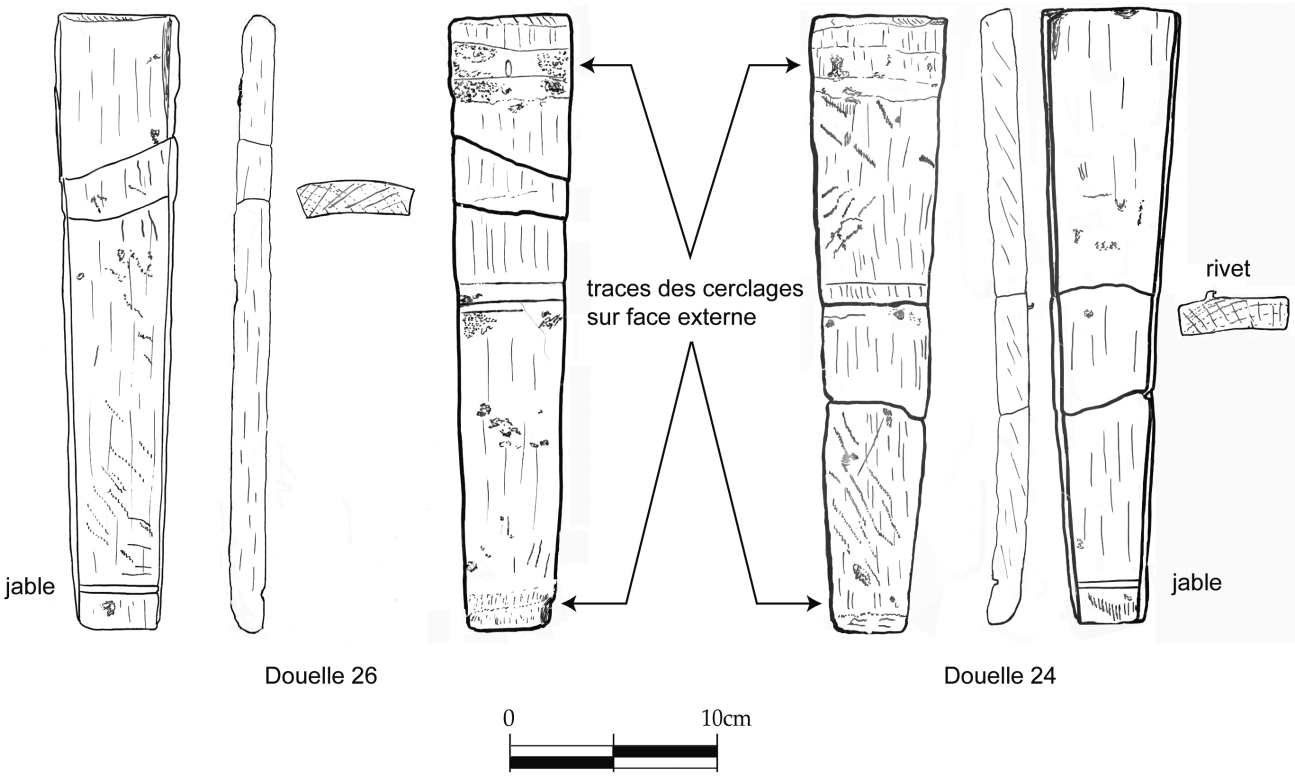

Fig. 11 - Relevé des douelles 24 et 26 (© B. Lecomte-Schmitt).

Fig. 12 - La douelle 66 et son anse mobile (cliché B. Lecomte-Schmitt).

Afin d'assurer la solidité et la cohésion du récipient, les cerclages sont indispensables. Ils pouvaient être en matière végétale (cerclages de noisetier fendu en deux maintenus par des ligatures en saule (Lecomte-Schmitt 2010, Dez 2012), mais étaient ici faits de fer. Des traces de cerclage métallique ont ainsi été relevées à la tête, au milieu et à la base des douelles : trois cerclages par seau étaient donc nécessaires. Les cerclages sont disposés très près des extrémités (1 à 2 cm seulement), le troisième cercle étant plus ou moins médian, un peu plus proche de la tête que du pied.

L'un des cercles métalliques, déformé et de forme ovale (de 31 x 34 cm), était encore lié à deux têtes de douelle par les produits de corrosion, attestant de la large ouverture des seaux.

Les cerclages étaient maintenus aux douelles par rivetage. En effet, on a pu observer des perforations (fig. 13) ou de petites tiges métalliques au niveau du négatif des cerclages sur le bois. Le cerclage de tête

Fig. 13 - Détail d'une perforation de rivet sur la face externe d'une douelle (cliché B. Lecomte-Schmitt).

Fig. 14 - Douelle à tête en forme de lyre, en épicéa, du site de Nesle-Mesnil-Saint-Nicaise (cliché B. Lecomte-Schmitt).

de douelle semblait par ailleurs collé par une sorte de goudron, en plus d'avoir été riveté. Le rivetage ne semble cependant pas systématique. Au cours de l'utilisation des seaux, les cerclages ont donc pu glisser, générant un déséquilibre du récipient et au final, son abandon.

Les seaux formés par l'assemblage des fonds, douelles et cerclages présentés ci-dessus avaient le profil tronconique évasé classique que nous lui connaissons encore aujourd'hui. Le volume maximal de ces récipients est estimé entre 12 et 16 litres, voire 10 à 14 litres si l'on prend en considération la perte d'eau engendrée par le ballant du récipient lors de sa remontée du puits. Il ne s'agit cependant pas d'éléments ostentatoires, et l'eau puisée devait être transvasée dans d'autres contenants comme des baquets par exemple, dont une jolie douelle en épicéa, à tête sculptée en forme de lyre (fig. 14), a été découverte sur le site pas si lointain de Nesle - Mesnil-Saint-Nicaise (Dietrich & Lecomte-Schmitt, ce volume).

CONCLUSION

Sur le plan des vestiges ligneux qui y ont été découverts, les trois puits de Moyencourt présentent des faciès bien différents. Ainsi, les éléments provenant des puits extérieurs (1009 et 1011), situés au nord du sanctuaire, pourraient être liés à la vie quotidienne du site, dans un environnement domestique situé au débouché de la route d'accès menant au chemin qui ceinture le sanctuaire. On peut imaginer un petit noyau d'habitat regroupant tous ceux qui vivent de et pour le site : célébrants pour les rites, commerçants et artisans vendant dans leurs échoppes les offrandes faites au(x) dieu(x) tutélaire(s). Il pourrait s'agir d'offrandes en bois, des déchets de taille ayant été découverts dans l'un de ces puits. Dans ce contexte, des objets tels que des paniers ou des tablettes à écrire trouvent parfaitement leur place, liés aux activités domestiques ou à la gestion même du sanctuaire.

Quels types d'offrandes ont pu être déposés en ces lieux ? Des armes sacrifiées et des rouelles ont bien été découvertes, épandues sur une large zone, mais elles appartiennent à la fin du second âge du Fer, et aucune structure n'est associée à cette période. La répartition de ces objets montre une concentration autour des fondations de ce qui a été interprété comme un podium ou un autel gallo-romain. Ces trophées y étaient-ils entreposés, exposés peut-être ? Y avait-il d'autres offrandes, aujourd'hui disparues, de fruits frais[5], d'animaux sacrifiés (l'étude archéozoologique indique bien une sélection de bêtes abattues et une activité de boucherie (Lepetz 2013, p. 244-249) ? Ou encore des ex-voto, à l'image des membres inférieurs en bois récemment découverts sur des sites contemporains, dont un géographiquement proche de Moyencourt[6] ?

Au centre de ce grand espace presque vide de vestiges, mais sans doute occupé par un bosquet (Prilaux 2013, p. 253-254), le puits 2016 a clairement une vocation très particulière, protégé par son petit édicule bardé et avec ses seaux bien finis et de grande capacité. Mais il ne s'agit pas d'un puits sacrificiel, aucune offrande ne semblant y avoir été déposée. L'importance du site - déjà marquée par

5 - L'étude de M. Derreumaux n'a révélé aucune offrande végétale dans le puits : Prilaux 2013, p. 251-260.
6 - Moins de 10 km séparent Moyencourt de Nesle-Mesnil-Saint-Nicaise. *Cf. infra* contribution de Dietrich & Lecomte-Schmitt.

la taille et la forme de l'enceinte, la route, l'entrée monumentale, les offrandes éparpillées au sol - trouve ici un argument supplémentaire dans la nature même de son puits central, sans doute fondé dès l'origine de la fréquentation des lieux. Il offre une source d'eau, cette eau indispensable au fonctionnement des lieux sacrés, pour les ablutions, le service religieux, la purification des victimes animales, le nettoyage du sanctuaire (Prilaux 2013, p. 268-269).

BIBLIOGRAPHIE

BUCHEZ Nathalie & GEMEHL Dominique (1996) - *Amiens "Zac Cathédrale Université"*. D.F.S. de sauvetage urgent. Amiens : SRA Picardie, dans DUPOUEY Jean-Luc, DAMBRINE Étienne, DARDIGNAC Cécile, GEORGES-LEROY Muriel (éds) - *La mémoire des forêts : actes du colloque Forêt, archéologie & environnement 14 - 16 décembre 2004. Forêt, archéologie et environnement, Velaine-en Haye(France)*. ONF, INRA, DRAC, Paris, Metz, p. 79-86.

DEZ Julien (2012) - « Étude xylologique » dans BERGA Alain - *Montévrain "ZAC de Courtalin"*, Rapport de fouille, Inrap, Centre-Île-de-France, non publié.

EPAUD Frédéric (2006) - *Rapport d'expertise des bois du chantier de la Tour de Vesvre (Neuvy-deux-Clochers, 18)*, rapport interne, 42 p. dactylographiées, non publié.

JAOUL Martine & GOLDSTEIN Bernadette (1990) - *La vannerie française. Musée national des arts et traditions populaires*, Réunion des musées nationaux, Paris, 315 p.

LECLERC Anne-Sophie (ed.) (2004) - *La vannerie dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition, Nemours, Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France, 14 mars-14 novembre 2004. Musée départemental de Préhistoire d'Île-de-France, Nemours, 59 p.

LECOMTE-SCHMITT Blandine (2010) - « Artisanat du bois et environnement arboré » dans MONDOLONI Alexandra (dir.) - *Lieusaint (Seine-et-Marne), ZAC de la Pyramide : lots E2D4a et E2D4b*, rapport de fouilles. Inrap CIF, Pantin, vol. 1, p. 229-249.

LECOMTE-SCHMITT Blandine (2013) - « Cadres de puits et puits boisés, l'utilisation du bois dans la construction des puits d'Île-de-France, de la période gauloise à l'Époque moderne. Données xylologiques », *Revue Archéologique d'Île de-France*, 6, p. 55-74.

PRILAUX Gilles (dir.) (2013) - *Le site laténo-romain de Moyencourt au lieu dit "Le Haut du Bois de Pique": un lieu de culte atypique chez les Viromanduens ?* fouille 18, rapport de fouilles, Inrap CSNE, Croix-Moligneau, 324 p.

SAEDLOU Nima & DUPERON Monique (2007) - « Étude xylologique et typologique des tablettes à écriture antiques en bois à partir des découvertes faites à Saintes (Charente-Maritime) » dans DUPOUEY Jean-Luc, DAMBRINE Étienne, DARDIGNAC Cécile, GEORGES-LEROY Muriel (éds) - La mémoire des forêts : actes du colloque Forêt, *archéologie & environnement 14 - 16 décembre 2004. Forêt, archéologie et environnement*, Velaine-en Haye(France). ONF, INRA, DRAC, Paris, Metz, p. 79-86.

L'auteur

Blandine LECOMTE-SCHMITT
Xylologue
Inrap Centre-Île-de-France - Université de Lyon 2 UMR 5600
blandine.lecomte-schmitt@inrap.fr
Plateforme OMEAA
Porte des Alpes - Bâtiment Europe
5 avenue Pierre Mendès France
69676 Bron Cedex

Résumé

Le site de Moyencourt dans la Somme a livré une grande enceinte gallo-romaine à vocation cultuelle. Les nombreux vestiges ligneux proviennent de trois puits dont le statut semble bien différent. Ainsi, les deux puits externes à l'enceinte, situés au nord du site au débouché d'une route, semblent liés à la sphère domestique ou artisanale. Le troisième puits quant à lui occupe une situation centrale au sein même de l'enclos, révélant un statut à part. L'analyse des éléments en bois permet ainsi d'apporter un éclairage particulier sur le fonctionnement de ce sanctuaire.

Mots clé : xylologie, bois, puits, sanctuaire, antiquité, panier, tablette à écrire, bardeaux, seaux.

Abstract

At Moyencourt (Somme), a large cultual Gallo-Roman enclosure was discovered. The numerous remains found there came from three wells, the use of which seems to have been quite different. The two wells outside the enclosure, to the north of the site, at the entrance to a road, seem to be devoted to household or artisan purposes. The third well on the contrary is in the very middle of the enclosure, revealing a special status. The analysis of the wood vestiges thus helps to shed a special light on the way this sanctuary functioned.

Keywords : xylology, wood, well, sanctuary, Antiquity, basket, writing tablets, shingles, buckets.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX.

Zusammenfassung

Der Fundplatz von Moyencourt im Departement Somme hat eine große gallo-römische Einfriedung mit kultischer Funktion geliefert. Die zahlreichen Holzreste stammen aus drei Brunnen mit offensichtlich unterschiedlichem Status. Die beiden Brunnen außerhalb der Einfriedung an der Einmündung einer Straße im Norden des Fundplatzes scheinen eine häusliche oder handwerkliche Funktion gehabt zu haben. Der dritte Brunnen befindet sich dagegen in zentraler Lage innerhalb der Einfriedung und besitzt einen Sonderstatus. Die Analyse der Holzelemente erlaubt es, den Betrieb dieses Heiligtums besser zu verstehen.

Schlagwörter : Xylologie, Holz, Brunnen, Heiligtum, Antike, Korb, Schreibtafel, Dachschindeln, Eimer.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).